



Les rivières sauvages ont enfin leur label!

Le 29 avril 2014, à Paris, lancement officiel du label

1








Le 29 avril 2014 de 14h30 à 17h, à l'Entrepôt à Paris (14^{ème}) le label «Rivières sauvages » sera présenté officiellement en présence des représentants du ministère de l'écologie, de l'ONEMA, des agences de l'eau et des partenaires. A cette occasion, un court-métrage « des rivières sauvages et des hommes » sera diffusé. Des témoignages et des retours d'expériences permettront d'échanger avec les invités. <http://www.rivieres-sauvages.fr/>

Après la constitution du **Fonds pour la conservation des rivières sauvages** en 2010, une réflexion entamée dès 2011 lors d'une large concertation avec les pouvoirs publics, les scientifiques, le monde associatif a abouti à la naissance d'un label. C'est un **outil au service de la valorisation** des territoires et de la **préservation du patrimoine naturel d'eau courante**. Il permettra la reconnaissance du travail mis en œuvre sur les bassins par les gestionnaires. C'est une **initiative française** qui a vocation à s'étendre en Europe. Deux bassins sont d'ailleurs en tests actuellement en Slovénie (la Soca) et en Irlande (l'Owenduff). Un **comité national de suivi du label** a été instauré : il est composé de représentants du Fonds pour la conservation des rivières sauvages, des gestionnaires labellisés et des acteurs publics pour la gestion de l'eau (agences de l'eau, ONEMAⁱ, ministère de l'écologie), ERN.

Une reconnaissance nationale

Un **accord cadre national**ⁱⁱ sur 2 ans réunit les institutions publiques et le ministère, l'ONEMA, les agences de l'eau, ERNⁱⁱⁱ, ce nouveau cadre va permettre d'accompagner les premières labellisations et la construction du réseau des rivières sauvages labellisées dès 2014

Les rivières candidates :

-  Le Chéran en Savoie et Haute Savoie (parc naturel régional du massif des Bauges et syndicat d'aménagement du Chéran).
-  La Vis dans le Gard et l'Hérault.
-  La Valserine dans l'Ain qui sera la première rivière labellisée avant l'été.
-  L'Artoise dans l'Aisne
-  Le Léguer en Bretagne (côte d'Armor)
-  Le Fangou et le Travu en Corse.
-  La Beaume – Drobie en Ardèche.






Un court-métrage, un outil au service de la communication sur le label

Cette cérémonie de lancement sera l'occasion de diffuser le court-métrage : « des rivières sauvages et des hommes » réalisé par Philippe Laforge pour le Fonds pour la conservation des rivières sauvages. Des témoins (partenaires, candidats, agences de l'eau,...) viendront échanger avec la salle après cette diffusion et évoqueront leurs expériences et projets.








« Cette manifestation a une dimension toute particulière. Celle de lancer officiellement ce nouvel outil opérationnel et concret au service de la conservation des joyaux de notre patrimoine. Mais aussi de montrer l'importance des partenariats privés et publics nécessaires aux projets « Rivières sauvages ». Car il est essentiel de se rassembler et de fédérer des partenariats pour consolider le réseau naissant,

assurer son animation, son ancrage dans le paysage des outils français et européens de conservation de la nature.... » Explique Denis Caudron l'un des porte-paroles du fonds pour la conservation.

Le Programme :

-  Accueil à 14h30
-  Film 15h-15h20
-  Témoignages 15h30-16h15
-  Echanges avec la salle 16h20-16h50 échanges avec la salle
-  Pot de clôture

Les prises de paroles :

-  Monsieur Martin Guespereau, Directeur Général de l'Agence de l'Eau RM&C,
-  Violette Dumont et Jonathan Dumont, Fonds Humus,
-  Roberto EPPLE, ERN,
-  Denis CAUDRON, Fonds rivières sauvages,
-  Des représentants d'un candidat au label (parc naturel régional du Haut Jura et Conseil Général de l'Ain),
-  Des représentants du Ministère de l'écologie et de l'ONEMA
-  Un représentant des entreprises partenaires et mécènes du Fonds, Watt Value

Y aller :

Lieu : L'Entrepôt 7 Rue Francis de Pressensé, 75014 Paris –
Téléphone : 01 45 40 07 50 – **Métro :** Pernety - Ligne 13
Horaires : de 14h30 à 17h – confirmation : agencerp@orange.fr

A propos du fonds pour la conservation des rivières sauvages :

C'est un fonds de dotation qui attribue le label à des territoires. Il développe des partenariats privés autour du soutien des territoires labellisés et accompagne les gestionnaires dans le processus de labellisation. Le fonds de dotation fait appel à la générosité privée et publique.

Annexes : invitations – cartographie des rivières candidates –

Contacts :

Denis Caudron Coordinateur	06 85 31 40 06 www.rivieres-sauvages.fr	 BENEFICIAIRE	
--------------------------------------	--	---	---

Contacts-presse :



Marie-Pierre Medouga tél. : **06 22 78 71 38** – agencerp@orange.fr – www.mp-c.eu
– twitter : @mapyntonga

A votre disposition pour recevoir votre confirmation de présence (par mail ou sur twitter), organiser un reportage sur place ou sur site, caler des interviews, vous adresser des photos ou copie du film.

ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques

iii ERN association European River Network

Fonds pour la conservation des rivières sauvages adresse postale 8 Rue Crozatier- 43000 Le Puy en Velay, France Siège social
Mairie de Ramasse 01250 Ramasse
contact@rivieres-sauvages.fr